

Du siège des Etudiants Libéraux au Parlement Fédéral en passant successivement par le Texas et Londres : carnets d'une campagne engagée en faveur de l'institution d'un moratoire universel sur la peine de mort et de la promotion de l'abolition de cette dernière dans les pays qui la pratiquent encore.



Mort à toute peine de mort

TEXTE / Frédéric Maghe

Coalition et y déclarait « C'est à la jeunesse de taper du poing sur la table contre les pays qui continuent à utiliser la peine de mort ! ».

Notre résolution prévoyait en outre de faire campagne pour la reconnaissance officielle du 10 octobre comme Journée internationale contre la peine de mort. Nous avons donc mis la pression sur nos institutions fédérales et le groupe MR, qui, par l'entremise de la Députée Florence Reuter, a accepté de déposer sur la table de la Chambre des Représentants une proposition de résolution

Florence Reuter, complètement mobilisée contre la peine de mort



* Depuis 2005, la Fédération des Etudiants Libéraux est un membre actif de la Fédération Internationale des Jeunes Libéraux (IFLRY). Elle y possède ainsi le droit de vote, la possibilité de soumettre des résolutions et des amendements aux textes proposés par les autres organisations membres ou encore le pouvoir d'interroger les membres du Bureau de l'IFLRY sur leur travail au quotidien. Soucieuse de son engagement international, la FEL est représentée à tout événement statutaire de l'IFLRY ainsi que de son pendant strictement européen, le LYMEC.

Dès le moment où il a été décidé qu'à l'été 2007, c'est à Dallas, au Texas, que se réunirait une Assemblée Générale extraordinaire de l'IFLRY, il n'a pas fallu plus d'une demi seconde de réflexion pour que le Bureau politique de la FEL ne se mette au travail sur ce thème extrêmement symbolique. Comment en effet concevoir un meeting politique international au Texas, Etat américain le plus actif en matière d'exécutions, sans attaquer le recours à la peine capitale ? Ce sentiment était d'autant plus renforcé du fait que la Fédération Internationale des Jeunes Libéraux allait accueillir, en son sein, les Jeunes Démocrates Américains à cette occasion.

Nous avons donc soumis au vote de l'Assemblée générale de l'IFLRY une résolution qui vise notamment les Etats qui usent encore aujourd'hui de ce châtiment, les invitant à instituer un moratoire sur les exécutions prononcées à ce jour et à abolir définitivement le recours à la peine capitale. Cette résolution a été votée à une quasi unanimité des délégués présents à Dallas et les organisations membres de l'IFLRY provenant d'Etats non abolitionnistes sont désormais liées par ce texte à faire campagne sur leur territoire en défaveur de la peine capitale. En ce compris les Jeunes Démocrates américains qui, tant au niveau de l'équipe dirigeante que de la base, semblent très progressistes à ce sujet.

Auréolée de ce succès, quelques jours après notre retour en Belgique, la FEL a été acceptée parmi la cinquantaine d'organisations qui forment 'La Coalition Mondiale contre la peine de mort'. Réuni à Londres, le Comité de pilotage de cette organisation militante a reconnu notre action en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort. Dès la semaine de la peine de mort, notre Président, Arnaud Van Praet, était interrogé sur le site de cette même

peine de mort

* visant à la reconnaissance officielle de cette journée en droit belge. En bref, ce texte demande au Gouvernement fédéral « de reconnaître officiellement la date du 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort ; de déclarer, de concert avec le Conseil de l'Europe, le 10 octobre de chaque année Journée européenne contre la peine de mort, comme stipulé dans la Résolution du Parlement européen du 27 septembre 2007 sur un moratoire universel sur la peine de mort ; et d'œuvrer afin de promouvoir l'abolition de la peine de mort dans les pays la pratiquant encore. »

Les Etudiants Libéraux ne peuvent, bien sûr, que se réjouir du dépôt de ce texte et espèrent vivement qu'un vote unanime des représentants verra réaffirmer avec véhémence l'opposition inconditionnelle et active de l'Etat belge à la peine de mort quels que soient le motif de condamnation du prisonnier et le contexte dans lequel le crime a été commis.

Cette fameuse journée du 10 octobre a enfin été l'occasion pour la FEL de procéder à une massive campagne d'affichage sur la plupart des campus de Communauté française. D'après les réactions recueillies au soir de cette journée, ces affiches, réalisées en partenariat avec la 'Coalition mondiale contre la peine de mort',

ont eu un fort pouvoir de sensibilisation sur les étudiants. Le slogan "Non à la peine de mort ! Le monde décide" a en effet permis à bon nombre d'entre eux de réaliser qu'il était possible de militer en défaveur de la peine capitale même lorsque l'on habite un pays qui l'a abolie depuis un certain temps. Les frontières ne devraient pas avoir d'emprise sur les droits inaliénables de l'homme et le droit à la vie en est probablement le plus important...

A l'heure d'aujourd'hui, nous attendons que le texte déposé par Madame Reuter devienne une résolution fédérale ce qui viendra encore renforcer notre action. Néanmoins, notre travail en la matière ne peut se terminer ici et nous continuerons à sensibiliser, selon nos moyens, tantôt les jeunes, tantôt la classe politique nationale et internationale. Parce qu'aussi longtemps qu'il restera un seul condamné à la peine de mort sur cette terre, ce sera celui de trop...

www.florencereuter.be

“ La jeunesse doit taper du poing sur la table contre la peine de mort ”

Arnaud Van Praet

Interview donnée au site de la Coalition Mondiale contre la peine de mort

COALITION MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT

Organisation internationale qui regroupe plus de soixante collectivités diverses (ONGs, autorités locales, organisations de jeunesse...) à travers le monde afin de renforcer la dimension internationale du combat universel contre la peine de mort, elle se donne pour objectif d'obtenir la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où elles sont toujours la norme.

Pour ce faire, elle mène des actions de lobbying auprès d'organisations internationales et d'Etats, elle organise des événements de sensibilisation à portée internationale et favorise la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort. En outre, elle co-organise le Congrès mondial contre la peine de mort qui a lieu tous les trois ans.

www.worldcoalition.org

